



**COMMUNIQUÉ DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE SUR LA  
POURSUITE D'UNE CAMPAGNE INSIDIEUSE DE L'ANCIENNE  
REPRÉSENTANTE PERMANENTE DE L'UNION AFRICAINE  
AUPRÈS DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

**15 Novembre 2019, Addis Abéba:** La Commission de l'Union africaine (CUA) regrette la poursuite d'une campagne insidieuse sur différents médias concernant les circonstances de la fin du mandat du Dr. Arikana Chihombori-Quao en tant que Représentante permanente de l'Union africaine (UA) auprès des États-Unis d'Amérique.

Dr. Chihombori Quao a reçu une lettre datée du 7 octobre 2019 mettant fin à sa période de service, conformément aux termes et conditions régissant son contrat de nomination, après avoir servi pendant trois ans en tant que Représentante permanente de la Mission de l'Union africaine auprès des États-Unis d'Amérique. .

Selon le Règlement du personnel de l'UA, une équipe de haut niveau a été déployée à la Mission permanente de l'UA auprès des États-Unis d'Amérique, à Washington DC, du 16 au 26 octobre 2019, pour un audit des activités du Bureau, en vue de faciliter le processus de séparation.

Au cours de cette mission, l'équipe a trouvé et mis en relief un certain nombre de faits et initiatives reconnus par le Dr Quao, confirmant qu'elle avait initié et mis en œuvre, avec des ressources de l'UA, des activités relevant des entités suivantes n'ayant au préalable reçu ni approbation officielle de la CUA et n'ayant aucun lien juridique avec l'UA ni avec ses organes:

- AU-ADHI (African Union – African Diaspora Health Initiative) ;
- African Electoral Integrity Initiative Inc.;
- Miss African Union Pageant;
- African Union Trading Company LLC;
- Wakanda One Village Project Initiative;
- African Diaspora Global Fund;
- African Diaspora Federal Credit Union (PADFCU) in the New England;
- African Diaspora Youth Leaders' Summit;
- Pan African Diaspora Women's Association (PADWA);
- Pan African Diaspora Men's Association (PADMA);
- Pan African Diaspora Youth Association (PADYA); and
- African Diaspora Retreat.

L'équipe a constaté que les entités, initiatives, associations et /ou entreprises susmentionnées avaient mené les activités suivantes à l'insu et sans le consentement préalable de la CUA et à l'encontre des règles de l'UA:

1. Utilisation de logo de l'Union africaine;
2. Assimilation à des programmes officiels de l'UA et/ou de ses organes;

3. Utilisation du nom de l'UA;
4. Utilisation de l'adresse physique officielle de la Mission de l'UA, à Washington DC, en tant que domicile légal et financier;
5. Certaines de ces entités bénéficient illégalement de l'exemption de paiement de taxes sur les revenus (IRS) suite aux requêtes formulées par Dr. Quao;
6. Collecte ou réception des fonds au nom de l'UA;
7. Collecte des dons auprès d'entités du secteur privé et d'entreprises telles que Chevron Oil Company;
8. Aucune trace que des dons et des fonds collectés au nom de la Mission de l'Union africaine aient été déposés sur des comptes de l'UA, y compris et sans toutefois s'y limiter, le montant de dix mille dollars donné par Chevron Oil Company. Une entreprise privée, dirigée par un certain Melvin Foote, a confirmé avoir utilisé les fonds pour des activités inconnues, sans lien avec l'Union africaine ou sa Mission à Washington, DC.

La Commission de l'Union africaine a reçu de Dr Quao, une confirmation écrite que les initiatives / activités susmentionnées étaient ses engagements privés, lancés par elle-même, sans aucun lien avec l'Union africaine ou ses organes.

Il a également été constaté que la Dr. Quao, en violation des règles et procédures de l'UA, avait procédé unilatéralement à des nominations de plusieurs personnalités inconnues de l'UA et pour lesquelles elle avait demandé la reconnaissance par le Département d'État des États-Unis d'Amérique, en qualité d'envoyés spéciaux de l'UA. Avant sa séparation, l'Amb. Quao a signé des lettres officielles révoquant ces nominations. Ces lettres ont été envoyées aux personnes concernées et le Département d'État américain en a été informé. Depuis la séparation du Dr. Quao le 31 octobre 2019, elle n'a plus de relations formelles avec l'UA. En lien avec les faits susmentionnés, des mesures correctives et préventives ont été prises et mises en œuvre.

À cet égard, la Commission de l'UA se réserve le droit d'engager toute action en justice, le cas échéant, contre toute utilisation et / ou utilisation abusive de son nom, de son logo et de ses ressources par des individus ou entités non autorisés.

Enfin, la Commission de l'UA rejette toute affirmation véhiculée par les médias sociaux que la fin du mandat du Dr. Quao est due à des déclarations ou opinions qu'elle aurait pu tenir pendant sa période de service de trois ans et demi, car elles sont manifestement fausses et dénuées de tout fondement. Dr. Chihombori a elle-même confirmé qu'elle n'avait jamais été sanctionnée pour une quelconque déclaration publique qu'elle avait faite au cours de son mandat et que la Commission n'avait jamais pensé à la nécessité de le faire. Au contraire, le Dr. Chihombori a librement maintenu sa présence publique sans crainte ni préjudice pour exprimer ses opinions, et ce, via les canaux de la Mission permanente.

Renseignement des medias:

**Ebba Kalondo (Ms)**

Porte-parole du Président

Commission de l'Union africaine

Addis Abéba

+251911510512

[KalondoE@africa-union.org](mailto:KalondoE@africa-union.org)